

Informations de base	
2021/2768(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Normes techniques de réglementation précisant le cadre de la coopération et de l'échange d'informations entre les autorités compétentes des États membres d'origine et d'accueil dans le contexte de la surveillance des établissements de paiement et des établissements de monnaie électronique qui fournissent des services de paiement sur une base transfrontalière Complétant 2013/0264(COD) Subject 2.50.04 Banques et crédit 2.50.04.02 Monnaie et paiements électroniques, virements transfrontaliers 4.60.08 Sécurité des produits et des services, responsabilité du fait du produit	

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
03/04/2014	Dossier renvoyé a la commission compétente		
18/06/2021	Publication du document de base non-législatif	C(2021)04273	
18/06/2021	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 3 mois		
23/06/2021	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
28/09/2021	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		